
DOSSIER N°2024-05-03 : AFFECTATIONS DE RÉSULTAT

Le 23 mai 2024, réuni en salle des délibérations, sous la Présidence de M. Christophe de BALORRE,

Le Conseil d'administration,

Vu les statuts de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne, notamment son article 15 fixant les compétences du Conseil d'administration,

Vu l'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'approbation du compte administratif 2023,

Considérant les affectations de résultat,

- Détermination des résultats

Section d'investissement

Recettes (titres émis)	4 242,86 €
Dépenses (mandats émis)	<u>0,00 €</u>
Résultat 2023 : excédent	4 242,86 €
Résultat antérieur	<u>12 168,00 €</u>
Résultat cumulé	16 410,86 €

Le résultat de 2023 présente un excédent d'investissement de 4 242,86 € auquel il convient d'ajouter le résultat antérieur de 12 168,00 €. Aussi, le résultat cumulé s'établit à 16 410,86 €.

Section de fonctionnement

Recettes (titres émis)	2 205 144,22 €
Dépenses (mandats émis)	<u>2 146 503,53 €</u>
Résultat 2023 : excédent	58 640,69 €
Résultat antérieur non affecté	<u>895 162,45 €</u>
Résultat cumulé	953 803,14 €

En fonctionnement, les dépenses 2023 s'établissent à 2 146 503,53 € et les recettes à 2 205 144,22 €.

Le résultat de 2023 présente un excédent de fonctionnement de + 58 640,69 €, à cumuler avec le résultat positif antérieur non affecté de 895 162,45 €.

Le résultat cumulé positif en fonctionnement s'élève donc à **953 803,14 €**.

Au global des deux sections, le résultat total cumulé au 31/12/2023 est de **970 214,00 €**.

▪ Affectation des résultats 2023

Je vous propose d'affecter :

- Au compte 001 en recettes d'investissement **16 410,86 €**
- Au compte 002 en recettes de fonctionnement **953 803,14 €**

Après en avoir délibéré :

Article 1 : décide d'affecter le résultat excédentaire d'investissement 2023 de 16 410,86 € au compte 001 reporté sur l'exercice 2024

Article 2 : décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement 2023 de 953 803,14 € au compte 002 résultat de fonctionnement reporté sur l'exercice 2024

Fait, à Alençon le 23 mai 2024 pour être porté au registre des délibérations.

Le Président


Christophe de BALORRE

Nombre de membres en exercice : 23
Nombres de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 16
<u>Vote</u> pour : 16
contre : 0
abstentions : 0

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
et de la publication le :
Affiché le :